



Lire une norme en profondeur

Faire parler un article avant de lui faire dire ce qu'on veut

NORME**INTERPRÉTATION****LECTURE**

Objectif

Transformer un numéro d'article en structure exploitable : hypothèse, destinataire, conditions, effet, exceptions, renvois, temporalité et notions à définir.

1. Anatomie opérationnelle d'une disposition

Question	Ce que tu cherches
Qui ?	Destinataire, titulaire du droit, autorité compétente, personne assujettie.
Quand ?	Condition déclenchante, délai, événement, situation juridique.
Quoi ?	Obligation, interdiction, faculté, droit, compétence.
À quelles conditions ?	Éléments cumulatifs, alternatifs, présomptions, seuils.
Avec quel effet ?	Conséquence juridique, sanction, pouvoir de décision.
Sous quelles limites ?	Exceptions, clauses de réserve, renvois, droit transitoire.

2. Lire autour de l'article

- Titre de la section et du chapitre : ils donnent souvent le régime auquel appartient la disposition.
- Articles voisins : définitions, principe, exception, procédure ou sanction sont fréquemment éclatés entre plusieurs dispositions.
- Renvois internes : ne jamais les traiter comme une note de bas de page décorative.
- Versions et notes de modification : elles peuvent changer la réponse pour des faits anciens.

3. Le test « ET / OU / SAUF »

Technique

Réécrit les conditions sous forme logique. ET = conditions cumulatives ; OU = voies alternatives ; SAUF / À MOINS QUE = exception ou motif d'exclusion. Puis rattache un fait à chaque branche.

4. Exercice de dépliage

Prends une disposition de ton cours comportant au moins deux alinéas et une exception. Sans résoudre de cas, construis un tableau : condition | fait à rechercher | conséquence si oui | conséquence si non | source complémentaire nécessaire.



Lire une norme en profondeur

5. Interpréter n'est pas improviser

À faire	À éviter
Partir du texte et de sa place dans le système.	Inventer une finalité supposée sans source.
Identifier une ambiguïté réelle avant de mobiliser d'autres éléments.	Chercher l'interprétation qui confirme l'intuition initiale.
Comparer jurisprudence et doctrine si le sens est discuté.	Transformer une préférence personnelle en argument juridique.

Sources de conception et garde-fous

Corpus de conception : Mathieu Diruit, Méthode efficace de la fiche et du commentaire de jurisprudence ; Jean-François Bocquillon et Martine Mariage, DCG 1 - Fondamentaux du droit ; Nathan, DCG UE1 - Introduction au droit. Le corpus est utilisé pour ses gestes pédagogiques (recherche, analyse, argumentation, comparaison, entraînement) ; les canevas, exemples, formulations et exercices ci-dessous sont des créations JurisMedX adaptées au raisonnement suisse.

Repères suisses actuels : Fedlex (plateforme officielle de publication du droit fédéral) ; Tribunal fédéral, règles de citation, version du 12 janvier 2026 ; moteur officiel de jurisprudence du Tribunal fédéral. Pour tout travail réel, vérifier la version temporelle de la norme, la décision intégrale et les règles propres à la branche ou au canton concerné.

Liens officiels : <https://www.fedlex.admin.ch/> | <https://www.bger.ch/> | <https://search.bger.ch/>